

conditions de travail

- dialogue
- organisation
- innovation

# factualités

La lettre d'information trimestrielle de Franche-Comté amélioration des conditions de travail

mars 2014  
n° 55

## sommaire

### édito

Prévenir...

### du côté de...

BGE Franche-Comté  
L'innovation à la rencontre  
des étudiants francs-comtois

### une question à...

Raphaëlle Manière  
Secrétaire générale CGT Jura

### en coopération

Prix de l'innovation sociale  
en Franche-Comté

### le dossier

Le Fonds pour l'amélioration  
des conditions de travail

## édito

Prévenir...



La prévention des risques professionnels est une préoccupation des entreprises. Satisfaire aux obligations légales, prendre en compte les inaptitudes ou encore conduire des démarches de prévention mobilisent des ressources. Des ressources financières pour administrer, expertiser, et aménager des situations de travail. Mais aussi des ressources humaines internes : direction, responsable chargé de la prévention, représentants du personnel, salariés.

Le poids et l'efficacité des moyens consacrés à la prévention varient selon plusieurs paramètres : la place de la santé au travail dans la culture de l'entreprise ; les marges financières et organisationnelles dont l'entreprise dispose ; enfin, le niveau de compétence et d'implication dans la durée des différents acteurs dans la prévention.

Qu'elle soit considérée comme mineure ou à contrario traitée comme un sujet primordial ; que l'on y mette les moyens à minima ou que l'on investisse à hauteur des besoins ; enfin, que les acteurs s'emparent peu ou prou des enjeux, la prévention sera pour l'entreprise un poids mort ou un levier de progrès.

Comprendre les multiples facteurs qui sont en jeu dans la prévention, à commencer par l'organisation, le sens et la valeur du travail. Savoir établir des liens entre des causes physiques et psychosociales. Appréhender les ressorts d'une démarche. Voilà quelques-unes des conditions nécessaires à une prévention efficace. Une prévention qui fait progresser l'entreprise et la qualité de vie au travail.

*Didier Thomas  
Directeur de Fact*

# fact

Franche-Comté amélioration  
des conditions de travail

Espace Lafayette  
8, rue Alfred de Vigny  
25000 BESANÇON

tél. : 03 81 25 52 80  
fax : 03 81 25 52 81

[www.fact.aract.fr](http://www.fact.aract.fr)  
[info.fact@anact.fr](mailto:info.fact@anact.fr)

Directeur de la publication :  
Didier Thomas - Fact  
Conception graphique et réalisation :  
Lydie Auger - Fact



## IIIIIIII Du côté de... BGE Franche-Comté L'innovation à la rencontre des étudiants francs-comtois

Si BGE Franche-Comté a pour vocation première d'accompagner les créateurs dans l'aboutissement de leurs projets, elle fait de la sensibilisation l'un de ses axes de développement. Elle a notamment organisé, à la Maison des Microtechniques de Temis, une journée dédiée à l'innovation. Cette rencontre a débuté par un petit-déjeuner autour d'une exposition présentant treize projets socialement innovants. Des jardins pédagogiques de plantes médicinales à l'intégration socioculturelle des femmes étrangères, ces démarches témoignent de l'engagement d'hommes et de femmes qui agissent sur le terrain et qui, par leurs initiatives, apportent une réponse créative au changement social... à découvrir [www.rallynov.fr](http://www.rallynov.fr)



Pascal Minguet, créateur du premier Fablab rural (laboratoire de fabrication) en France, a ensuite proposé des démonstrations de conception et réalisation d'objets. + d'infos sur [www.net-village.org/fablab](http://www.net-village.org/fablab)  
L'après-midi a laissé place à un « jeu infernal », une manière efficace et dynamique d'interpeller 120 étudiants de toute la Franche-Comté. De nombreux partenaires les ont guidés – RIFC, le Pôle de microtechniques, l'UIMM... – afin de réaliser un projet innovant. Le but du jeu : montrer à ces étudiants qu'ils peuvent innover, créer leur entreprise, avec l'appui et le soutien de nombreux acteurs. *Lydie Auger*



une question à...  
**Raphaëlle Manière**  
secrétaire générale CGT Jura

égalité professionnelle

De votre point de vue, a-t-on progressé en Franche-Comté sur l'égalité professionnelle ?

*Oui, nous avons progressé, puisque depuis 2012, 40% des entreprises assujetties à l'obligation ont négocié un accord ou déposé un plan d'action. Mais ce résultat reste mitigé. C'est une démarche apprenante pour les employeurs et les organisations syndicales. Il y a donc des marges de progrès. Six leviers sont identifiés : résorber les inégalités salariales, le temps partiel des femmes mais aussi la violence sexuelle au travail, favoriser la mixité dans l'emploi, l'accès aux postes à responsabilité, l'articulation des temps de vie, travail et hors travail.*

*C'est une négociation compliquée qui percute représentations et stéréotypes, bien ancrés de part et d'autre. Il reste à organiser l'égalité dans l'entreprise et dans la société. Se donner des objectifs pour faire bouger le curseur et mesurer annuellement les effets. Propos recueillis par Stéphanie Lecot*

### parutions

#### Travail & Changement

N° 353 - janv. / fév. 2014

#### Télétravail : codes et enjeux d'une organisation hors les murs

. Sortir de la "zone grise"

- . Expérimenter
- . Contractualiser

Réseau Anact

#### Travail & Changement

N° 354 - mars / avril 2014

#### Présentisme : une autre face de l'épuisement professionnel

. Défricher un phénomène flou

- . Le comprendre
- . Réfléchir au contenu du travail

Réseau Anact

#### Agir sur... La qualité des services à la personne

Auteur(s) : Philippe DOUILLET

160 pages - Editions Anact

17.00 € ttc

# IIIIIIII En coopération

## Prix de l'innovation sociale en Franche-Comté

### L'innovation sociale, un engagement sur le long terme

Considérée comme facteur de compétitivité dans les entreprises, comme levier pour répondre aux grands défis de la société et améliorer la qualité de vie, l'innovation sociale mérite d'être valorisée et encouragée. La Direccte et le Conseil régional de Franche-Comté souhaitent entretenir la dynamique sur l'innovation sociale et plus encore, la soutiennent et la renforcent. Un axe fort des politiques de notre région qui fait écho aux orientations de la commission européenne. Celle-ci déploie à ce titre Euwin<sup>1</sup>, un réseau ouvert aux acteurs des entreprises, aux partenaires sociaux, aux chercheurs, aux décideurs politiques, ainsi qu'à toute institution ayant un intérêt pour le travail et l'innovation. Au travers de manifestations et de la constitution d'un recueil de bonnes pratiques, ce réseau est destiné à promouvoir l'innovation socio-organisationnelle. Une opportunité pour faire connaître les initiatives franc-comtoises à l'étranger et pour découvrir des expériences d'autres pays, voire s'en inspirer.

### Promouvoir l'innovation sociale, une co-construction

Le 18 février 2014 au cours d'une réunion visant à co-construire trois rencontres à venir, près de 20 personnes appartenant à une quinzaine de structures fédérées autour de la Cress<sup>2</sup> et de RIFC<sup>3</sup> ont toute manifesté un intérêt à participer à la dynamique.



Quelles sont les conditions de l'innovation sociale dans les entreprises ? Dans les territoires ? Dans les interactions entre entreprises et territoires ? C'est notamment au travers de retours d'expériences d'acteurs qui participent à développer au quotidien un écosystème favorable à l'innovation – entreprises, associations, institutions, pôles, clusters,... – que des éclairages seront apportés lors des trois manifestations multipartenariales. Réservez dès maintenant l'après-midi du 19 juin 2014 pour participer au premier temps fort.

### Appel à candidatures

L'appel à candidatures aux prix de la **deuxième édition rally'nov** est lancé.

Votre entreprise apporte une réponse nouvelle à une problématique sociale, elle contribue à la qualité de vie ; cette initiative a un impact économique, environnemental... vous pouvez dès à présent et jusqu'au 30 juin 2014 faire valoir votre initiative en remplissant un formulaire sur **rallynov.fr**

Les initiatives innovantes recensées seront mises en avant en fin d'année sur ce site.

Comme en 2013, l'État et la Région attribueront un prix à quatre lauréats lors de la manifestation de clôture qui aura lieu en décembre. *Sabrina Boudailler*

Euwin<sup>1</sup> European Workplace Innovation Network

Cress<sup>2</sup> Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

RIFC<sup>3</sup> Réseau Innovation Franche-Comté

## actus

### ↳ 2<sup>ème</sup> édition rally'nov



Candidature au prix de l'innovation sociale 2014  
Entreprises, déposez votre candidature  
[www.rallynov.fr](http://www.rallynov.fr)

### ↳ Ateliers Novorga dirigeants



Dirigeants, vous vous interrogez sur de nouvelles formes d'organisation du travail et la prévention des risques professionnels

**5 ateliers pour échanger, tirer des enseignements et des repères** à partir d'une réflexion sur 5 outils (5S, Standard, Polyvalence, Kanban, Groupes participatifs)  
En juin de 17 h 30 à 20 h 00 à Besançon  
Inscrivez-vous en ligne [www.fact.aract.fr](http://www.fact.aract.fr)

### ↳ Prévention des TMS / RPS

l'offre de service régionale à destination des entreprises produite dans le cadre du **Plan Régional Santé au Travail** par les acteurs institutionnels qui agissent en matière de prévention des TMS et des RPS - Carsat, Fact, MSA, OPPBTP et les Services de santé au travail (AST25, SST Nord FC, SiST BTP et SiST Haut Doubs)  
[www.fact.aract.fr](http://www.fact.aract.fr)



## IIIIIIII Le dossier

### Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail



**Le Fact** est une **aide financière** gérée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail. Elle finance des projets d'amélioration des conditions de travail prenant en compte les facteurs techniques, organisationnels et humains.

Les critères pris en compte : le secteur d'activité, le nombre d'entreprises et de salariés concernés, la problématique (prévention des TMS-RPS, maintien en emploi), les actions prévues et les impacts sur les conditions de travail, associant le personnel et leurs représentants, le cas échéant.

Une entreprise employant moins de 250 salariés, un collectif d'entreprises situées sur un même territoire ou une organisation professionnelle peuvent porter un projet et mobiliser un Fact.

Les actions éligibles : aide au conseil, outils méthodologiques favorisant de meilleures conditions de travail, capitalisation et diffusion de bonnes pratiques, études techniques pour intégrer de nouveaux équipements. *Stéphanie Lecot*

Pour plus d'informations et accès au dossier de demande d'aide : [www.fact.aract.fr](http://www.fact.aract.fr)

Une illustration  
en Franche-Comté

*Envie-2E*

**Envie-2E, de l'ensemblier DEFI** est une entreprise d'insertion d'un public éloigné de l'emploi. De part son activité – collecte, tri, recyclage d'électroménagers et d'ordinateurs –, les salariés sont exposés à des contraintes physiques (manipulations, ports de charge, bruit), ainsi qu'à des risques professionnels (TMS, coupures). En 2012, la structure projetée de déménager. Elle sollicite le Cabinet Ergos-Ergonomie et mobilise l'aide financière du Fact. L'objectif de l'accompagnement : intégrer la prévention durable des TMS lors de la conception du nouveau local de travail.

La démarche comprend :

- un diagnostic sur les risques TMS,
- la construction d'un plan d'action tenant compte du projet architectural,
- une sensibilisation sur la prévention.

Piloté par le responsable d'exploitation, le projet associe de nombreux acteurs : le chef d'atelier et les chefs d'équipe, le responsable sécurité, un accompagnant social, des salariés en insertion, la Carsat, le Service de santé au travail, l'inspecteur du travail, l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract).



« On devait sensibiliser les salariés en insertion sur la prévention des risques et les persuader que travailler autrement était nécessaire ».

(responsable sécurité)

« Nous avons pu, dès le début de la conception, proposer des conseils et des aides financières pour des outils sécurisés et adaptés ».

(ingénieur prévention Carsat)

« Nos services ont réalisé de nombreuses mesures : éclairage, encombrement, ... »

(ingénieur prévention Service Santé Travail)

Le directeur d'exploitation conclut : « L'encadrement permanent a intégré la logique prévention et la transfère aux salariés tout au long de leur parcours. Les nouveaux locaux tiennent compte du travail et de la santé des salariés ».